

C r é e r F o r m e r D i f f u s e r



CONSERVATOIRE
DE VILLEFRANCHE
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL



Le Conservatoire de la CAVIL est un lieu **ouvert à tous ceux qui souhaitent découvrir, apprendre et approfondir une pratique musicale.**

Le Conservatoire est avant tout un espace dans lequel des jeunes artistes débutants, des praticiens amateurs, ou des élèves en voie de professionnalisation se retrouvent, accompagnés et aidés par une équipe pédagogique professionnelle et compétente, animée par la volonté de transmettre.

Ainsi, tous les élèves peuvent développer leur sens de la créativité et leur talent d'interprète au sein de notre conservatoire qui offre un environnement particulièrement adapté à la pédagogie mais aussi à la diffusion et à la création. Le conservatoire apparaît aujourd'hui comme un équipement culturel phare et emblématique de notre territoire communautaire.

Le large choix de musiques, des parcours musicaux adaptés et les nombreuses disciplines instrumentales proposées, sans oublier le partenariat avec l'Education Nationale dans le cadre des Classes à Horaires Aménagées « musique » (CHAM) et les classes à Aménagement d'Horaires (AH) associés à des locaux récemment équipés et adaptés aux nouvelles technologies, doivent permettre à chacun de trouver une réponse à ses souhaits d'enrichir ses connaissances musicales.

Ghislain de Longevialle,
Président de la Commission Culture



LE CRI

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL



Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de la communauté d'agglomération de Villefranche sur Saône est agréé par le ministère de la culture depuis 1968.

Il est financé par la Communauté d'agglomération (77%), le département du Rhône (13,5%) et les cotisations des usagers (9,5%).

Les missions du Conservatoire sont :

- assurer à partir de 6 ans une **formation** à la musique de qualité, adaptée à la demande de chacun ;
- contribuer par ses actions de **diffusion** (auditions, concerts, spectacles, ...) et de **création** à la vie culturelle et artistique locale ;
- mener des **actions de sensibilisation** et de **pratique musicale** auprès des publics scolaires ;
- constituer sur le plan local un **lieu ressource** pour la pratique et la connaissance musicale.

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal accueille chaque année environ 700 élèves, encadrés par une équipe de plus de 45 enseignants.

Les cours sont dispensés sur 2 sites à Villefranche (ancien Hôtel-Dieu) et à Limas, dans des locaux équipés et adaptés au développement des nouvelles technologies.



DES MUSIQUES POUR TOUS

Le Conservatoire s'attache à la rencontre des « élèves-artistes » avec la diversité des styles et des pratiques musicales, quel que soit l'instrument pratiqué.

Cela passe par une pratique collective intensive et une grande diversité d'activités :



Musique ancienne, classique et contemporaine

Petites formations mixtes, orchestres à cordes et à vents, chœurs et ensembles vocaux, ateliers renaissance et baroque, découverte des instruments anciens,...

Culture et formation musicale...

Jazz, musiques actuelles amplifiées

Combos et ateliers jazz, Big Band et Big Band Junior,

Harmonie, improvisation et arrangement jazz, Groupes rock, trip hop...

Création par les nouvelles technologies

Enregistrement, sonorisation, traitement du son et de l'image, musique mixte

Musiques traditionnelles et improvisées

Ensembles de musiques traditionnelles (Balkans, Europe de l'Est, Amérique du Sud)

Découverte d'instruments traditionnels, Ateliers d'improvisation libre...

UN PARCOURS POUR CHACUN

L'ÉVEIL MUSICAL

Cette année d'éveil corporel, auditif et rythmique s'adresse aux enfants en classe de CP. Elle permet également d'effectuer un choix d'instrument pour la poursuite de l'apprentissage musical.

Le cursus « PROJET D'ÉLÈVE »

Vous souhaitez :

- > acquérir les connaissances théoriques et instrumentales nécessaires à une pratique musicale autonome en amateur ;
- > préparer l'intégration dans un établissement à vocation pré professionnelle (CRR Lyon ou Châlon, CRD Villeurbanne, Mâcon...).



Ce cursus diplômant s'effectue en 3 cycles jusqu'au Brevet d'Études Musicales (fin de 2ème cycle) ou au Certificat d'Études Musicales (fin de 3ème cycle).

Chaque cycle s'organise autour :

- de la pratique instrumentale individuelle
- de la pratique collective instrumentale ou vocale
- des acquisitions liées au langage musical : formation musicale

Le cursus « INSTRUMENTAL »

Vous souhaitez construire un projet personnel autour de la pratique instrumentale ou vocale et la pratique collective.

Ce cursus est non diplômant et accessible après le 1er cycle « Projet d'élève » ou niveau équivalent.

Le cursus « JAZZ »

Vous souhaitez approfondir la connaissance et la pratique du répertoire jazz dans toute sa diversité.

Ce nouveau cursus diplômant, mis en place depuis la rentrée 2011, s'effectue en deux cycles jusqu'au Certificat d'Études Musicales. Il est accessible au cours du 2e cycle «Projet d'élève» ou niveau équivalent.

Le CENTRE de PRATIQUE ARTISTIQUE

Vous avez 15 ans révolus, vous êtes un adulte et vous souhaitez :

- débiter une activité musicale
- reprendre ou compléter à votre rythme une pratique musicale antérieure
- participer ponctuellement à l'un des nombreux projets artistiques du Conservatoire

Ce parcours permet la pratique instrumentale associée à une activité collective autour d'un projet personnel.





DISCIPLINES INSTRUMENTALES

Bois

Flûtes, flûte à bec, hautbois, clarinette, basson, saxophone

Percussions

Percussions classiques et batterie

Instruments polyphoniques

Piano, orgue, clavecin,
guitares (acoustique, électroacoustique,
électrique, basse), accordéon

Cordes

Violon, alto, violoncelle, contrebasse

Cuivres

Cor, trompette, trombone, tuba

Voix

Technique vocale classique et moderne

Disciplines jazz

Flûte, violon, trompette, trombone,
guitare, piano, basse, contrebasse



PARTENARIAT

AVEC L'EDUCATION NATIONALE

CLASSES A HORAIRES AMENAGES « MUSIQUE » (CHAM)

Les Classes à Horaires Aménagés Musique permettent d'intégrer une pratique musicale renforcée au cursus scolaire grâce à un emploi du temps adapté. Ce dispositif partenarial existe à Villefranche depuis 1990.

Il est ouvert uniquement aux enfants de l'agglomération à partir du CE1 (débutants ou non).

L'enseignement général a lieu au groupe scolaire A. Dumontet et les apprentissages musicaux se déroulent au Conservatoire à Villefranche.

La pratique musicale en classes à horaires aménagés est gratuite.

L'admission se fait après une série d'observations musicales et scolaires qui permettent d'évaluer la motivation et le potentiel de l'enfant.

CLASSES A AMENAGEMENT D'HORAIRES (AH)

En partenariat avec le collège Claude-Bernard, certains élèves peuvent bénéficier d'un aménagement horaire leur permettant de suivre une partie des activités musicales sur le temps scolaire. L'admission se fait après les classes CHAM ou sur tests de niveau et entretien.

Pour s'inscrire en CHAM ou AH

Retrait des dossiers d'inscription auprès du Conservatoire : février/mars

Observations et admission : avril/mai

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

6 musiciens intervenants sont présents dans les 17 groupes scolaires de l'agglomération pour les niveaux CP à CM2. Ils effectuent un travail de sensibilisation et mettent leurs compétences artistiques et techniques au service des projets développés par les équipes pédagogiques, parfois en partenariat avec le Conservatoire.

Coordinatrice : Nadine CUESTA-LIEGGI



PROJETS DIVERS

Des projets ponctuels sont régulièrement développés avec divers établissements de l'agglomération. Ainsi le collège Jean Moulin, l'école Lamartine et le Conservatoire proposeront en juin 2014 une création sur le thème de Tristan et Iseult, réunissant près de deux cents exécutants sur le plateau du Théâtre de Villefranche.

LA SAISON MUSICALE



Les nombreuses réalisations musicales (auditions, concerts, spectacles, projets divers) ponctuent et complètent les apprentissages. Elles sont, pour la plupart, gratuites et sont ouvertes à tous les publics.

Les productions ont lieu à l'Auditorium de Villefranche ou dans les salles de l'agglomération caladoise.

Elles sont souvent le fruit d'un partenariat avec les acteurs culturels et artistiques locaux : Théâtre de Villefranche, Musée Paul-Dini, Médiathèques de Villefranche, Limas ou Gleizé, services cultures de Villefranche, Gleizé, Concerts de l'Auditorium...

Retrouvez le programme complet

- dans la plaquette de la saison disponible à partir d'octobre 2013,
- sur le site www.cavil.fr
- en vous inscrivant à la liste de diffusion de l'agenda mensuel > conservatoire@cavil.fr

Coordinatrice : Alix BONNIAU-BALARDELLE



LA VIE DU CONSERVATOIRE



L'ASPEL

L'association des parents d'élèves est un relais entre les élèves, les parents, l'administration et l'équipe pédagogique.

C'est un partenaire actif du Conservatoire à travers le soutien à certains projets artistiques, l'aide financière à ses adhérents ou la présence dans les instances de concertation et les examens de passage de cycles.

La participation active à la vie de l'ASPEL permet de s'impliquer dans la vie et les choix du Conservatoire.

Informations à aspel69@yahoo.fr

Présidente : Mme Hélène CAUMEIL

Bibliothèque

La bibliothèque du Conservatoire dispose d'un fond documentaire (partitions, livres, sources sonores) riche de 34 500 documents. Elle est informatisée depuis 2003 et en ligne sur un portail commun avec la médiathèque de Villefranche (www.mediatheque-villefranche.com).

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous. Seul l'emprunt est réservé aux élèves et professeurs du Conservatoire.

Horaires d'ouverture au public :

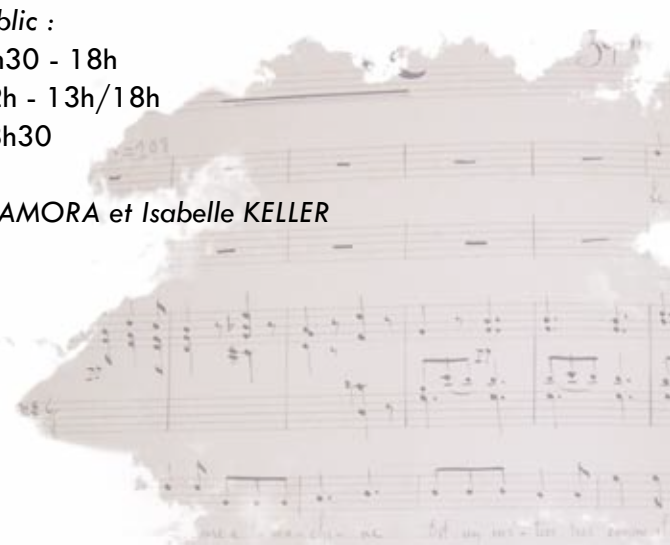
Lundi - mardi : 16h30 - 18h

Mercredi : 10h/12h - 13h/18h

Jeudi : 16h30 - 18h30

Responsables : Catherine ZAMORA et Isabelle KELLER

04 74 09 43 13





TARIFS

Votés chaque année par le Conseil communautaire, les tarifs affichent la volonté des élus de faciliter l'accès au plus grand nombre.

Pour les habitants de la CAVIL, ils sont volontairement moins élevés et tiennent compte du quotient familial.

Pour les résidents extérieurs à l'agglomération, ils sont forfaitaires.

Une période d'essai de 4 cours est proposée. Les cotisations sont réglées début décembre directement auprès de la Trésorerie Rivoli.

Habitants de l'agglomération - ARNAS, GLEIZÉ, LIMAS, VILLEFRANCHE

tranche de quotient familial*	tarif 1 (€)	tarif 2 (€)	tarif 3 (€)	tarif 4 (€)
	formation musicale sans instrument	un instrument avec ou sans formation musicale	2 instruments avec ou sans formation musicale	2 ^e instrument pour les élèves de CHAM
de 0 à 270€	46	65	95	64
de 271 à 472€	72	118	165	81
de 473 à 673€	106	180	257	112
de 674 à 874€	135	241	348	141
> ou = à 875€	180	333	489	190

* calcul : revenu imposable 2011/12 / nombre de parts

Habitants extérieur à la CAVIL COMMUNES DU RHÔNE

tarif 1	tarif 2	tarif 3	tarif 4
308	535	764	264

Habitants extérieur à la CAVIL COMMUNES EXTÉRIEURES AU RHÔNE

tarif 1	tarif 2	tarif 3	tarif 4
440	845	1126	314

Centre de pratique artistique

CAVIL	Ext. CAVIL	Ext. Rhône
-------	------------	------------

activité coll.
ou option
seule

34

instrument
avec
activité coll.
ou option

tarif 2

Location d'instrument

13 € par mois + 42 € de forfait annuel de révision



QUI FAIT QUOI ?

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Instruments

Flûtes : Laure BERBON, Gaëlle MACE,
Cendrine THERET
Flûte à bec : Julia TALLON
Hautbois : Philippe MOLMERRET
Clarinete : Ghislaine NICOLAS,
Laurent FLECHIER
Basson : Stéphane CORNARD
Saxophone : Gilles PARIOT
Cor : Jean-Olivier BEYDON
Trompette : Christophe METRA, Hubert VALLAT
Trombone : Sébastien CHETAIL
Tuba : Daniel CHAMBARD
Violon : Richard CHÊNE,
Robin DUSSAUCHOY, Isabelle SALELLES
Alto : Serge SALELLES
Violoncelle : Odile FUSTIER
Contrebasse : Jérémie VINET
Piano : Alix BONNIAU-BALARDELLE,
Anne-Marie COQUET, David BRESSAT,
Jean-Pierre DURAND
Orgue : Carine CLEMENT
Clavecin : Evelyne LIBMAN
Guitares : Lilith GUEGAMIAN, Alain REZZE
Guitare basse : Jérémie VINET
Accordéon : Martine CHAPON
Percussions et batterie : Jean COUTURIEUX
et Cédric PERROT.
Chant : Marie JOANNON, Ouarda LUX
Accompagnement : Carine CLEMENT,
Isabelle KELLER, Evelyne LIBMAN

Langage musical

Formation musicale, harmonie jazz,
arrangement :
Laure BERBON, Elisabeth DESSEIGNE,
Catherine DUPERRAY, Evelyne LIBMAN,
Patricia REMSHAGEN, Sébastien CHETAIL,
Christophe METRA, Philippe MOLMERRET

Pratiques collectives

Orchestres à vents : Elisabeth DESSEIGNE,
Fabien BERNOUD, Gilles PARIOT
Orchestres à cordes : Isabelle SALELLES,
Serge SALELLES
Chœurs : Nadine CUESTA-LIEGGI,
Ouarda LUX
Musique ancienne, classique et
contemporaine :
Carine CLEMENT, Evelyne LIBMAN,
Ghislaine NICOLAS, Cendrine THERET,
Jean Pierre DURAND, Philippe MOLMERRET,
Serge SALELLES
Musiques actuelles : Alain REZZE
Jazz : David BRESSAT, Sébastien CHETAIL,
Robin DUSSAUCHOY, Christophe METRA,
Jérémie VINET
Création par les nouvelles technologies :
Agnès MOYENCOURT
Musiques traditionnelles et improvisées :
Cendrine THERET, Richard CHÊNE,
Laurent FLECHIER

PARTENARIATS SCOLAIRES

> Musiciens intervenants : Alice BRAMANT, Paule BONNET, Nadine LIEGGI, Robin
DUSSAUCHOY, Kamel LOUAR, Marie VIEL
> CHAM et AH : professeurs d'instruments et de FM

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE et TECHNIQUE

Direction : Nicolas BANGE
Coordination antenne de Limas : Elisabeth DESSEIGNE
Secrétariat : Christelle AUJARD, Isabelle CORTES, Susanne RAPENEAU
Régie du Conservatoire : Florian BOUVIER
Régie de l'Auditorium : Philippe DURAND et Etienne PAILLARD
Entretien des locaux : Stéphanie DURAND, Mireille GUILLOT

S'INSCRIRE

PLANNING 2013/14

• **Réinscription** : les dossiers sont envoyés aux élèves fin mai, à retourner entre le 1er et le 11 juin 2013

• **Inscription des nouveaux élèves** : le dossier est à retirer au secrétariat entre le 27 mai et le 15 juin 2013 et à retourner entre le 12 et le 15 juin 2013.

L'admission définitive est confirmée par courrier uniquement à la fin du mois d'août.

Elle se fait en fonction des places disponibles pour les nouveaux élèves. Quelques inscriptions complémentaires ont lieu en septembre en fonction des places restantes.

Toutes les informations sur les inscriptions sur www.cavil.fr

SE RENSEIGNER

• **Villefranche**

96 rue de la sous-préfecture
conservatoire@cavil.fr
04 74 09 43 10

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et vendredi : 14h-17h30

Mardi, mercredi et jeudi : 9h-18h

Samedi : 9h-12h

• **Limas**

11 rue Pierre Ponot
conservatoire.limas@cavil.fr
04 74 65 41 69

Permanence : prendre contact avec la responsable

